



La Réunion / Audience à la DCPAF

Jeudi 21 juin 2018, une délégation de l'UNSA Police, composée de Thierry Clair, secrétaire national du pôle Province et Outre-mer et de Marc Lesage, du bureau régional La Réunion, a été reçue en audience par Madame Marie-Hélène Justo, sous-directrice des ressources à la DCPAF, pour évoquer les problématiques réunionnaises.

Renfort Mayotte : L'UNSA Police a décidé d'intervenir auprès de la DCPAF pour accélérer, et surtout débloquer, la situation de compensation horaire liée au déplacement des effectifs réunionnais, en renfort sur Mayotte.

Pour rappel, n'ayant pas, initialement, le volume de candidats volontaires pour effectuer ce renfort, la DDPAF avait annoncé 50 heures pour compenser et remercier nos collègues qui partiraient sur le département de Mayotte.

Depuis le retour de nos 16 collègues et malgré les relances de notre bureau concernant l'avancée du dossier, la seule réponse de la DDPAF 974 a été : « Le mail est envoyé sur Paris, on attend le retour de la direction ». Ceci n'est pas acceptable !

L'UNSA Police aurait préféré un règlement rapide avec une prise de décision locale, comme l'a très bien fait la DDSP de la Réunion.

Une gestion de la DDPAF 974 qui, en cette période de coupe du monde de football, mériterait un carton rouge...

La DCPAF nous annonce qu'elle prendra en compte la situation « compensatoire » pour nos collègues le plus rapidement possible ; cette démarche nécessitant des recherches sur le déroulement de la mission.

CRA : L'UNSA Police a interrogé la DCPAF sur le devenir du CRA de la Réunion inutilisé depuis plus de deux ans. Pour l'UNSA Police, ces locaux pourraient servir à d'autres services de police ou à la création d'un dojo/salle de sport.

La DCPAF va interroger la direction générale des étrangers (gestionnaire du site) et les services compétents pour connaître l'utilité ou pas de maintenir ce CRA.

La délégation UNSA Police



UNSA Police, autonome & indépendant